

CERTIFIÉ CONFORME
ET ORIGINAL



COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SARL A TOUT BOIS

103 avenue de Lattre de Tassigny
25210 LE RUSSEY

NAF : 0220Z
Siret : 51408528100020



**LINTZ
& ASSOCIÉS**

Expertise Comptable & Conseil

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de
Bourgogne Franche-Comté

25500 MORTEAU

Tél. 03.81.67.28.15

Fax. 03.81.67.29.02

Courriel. contact@cabinet-lintz.fr

Désignation de l'entreprise		SARL A TOUT BOIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		103 avenue de Lattre de Tassigny 25210 LE RUSSEY		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 1 4 0 8 5 2 8 1 0 0 0 2 0		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2023	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
				Net		3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	5 000	AI		5 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	83 218	AQ	59 010	24 208
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	466 104	AS	345 011	121 093
		Autres immobilisations corporelles	AT	574 416	AU	259 789	314 627
		Immobilisations en cours	AV	17 572	AW		17 572
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	227	BI		227
	TOTAL (II)		BJ	1 146 540	BK	663 811	482 728
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	160 000	BU		160 000
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 050 004	BY	4 731	1 045 272
		Autres créances (3)	BZ	62 710	CA		62 710
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	22 191	CE		22 191
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	387 615	CG		387 615	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	38 818	CI		38 818	
	TOTAL (III)	CJ	1 721 339	CK	4 731	1 716 607	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW					
	Primes de remboursement des obligations	CM					
	Ecart de conversion actif*	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 867 879	1A	668 543	2 199 336	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :	Stocks :	Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A TOUT BOIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 400)			DA	6 400	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	13 500	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	721 362	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	282 393	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 024 656	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	231 799	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	137 438	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	669 839	
	Dettes fiscales et sociales			DY	126 551	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	9 051	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 174 680		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 199 336		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 044 250
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A TOUT BOIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 2 199 336 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 282 394 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

* Matériel et outillage industriels : 2 à 8 ans

* Matériel de transport : 4 à 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	5 000			5 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	5 000			5 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	83 219			83 219
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	451 863	21 975	7 733	466 105
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	501 225	73 192		574 417
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		17 573		17 573
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 036 307	112 740	7 733	1 141 313
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	227			227
Immobilisations financières	227			227
ACTIF IMMOBILISE	1 041 534	112 740	7 733	1 146 540

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		112 740		112 740
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		112 740		112 740
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		7 733		7 733
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		7 733		7 733

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	5 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	5 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	56 151	2 860		59 010
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	307 581	45 163	7 733	345 011
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	182 710	77 080		259 790
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	546 442	125 102	7 733	663 811
ACTIF IMMOBILISE	546 442	125 102	7 733	663 811

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 151 760 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	227		227
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 050 005	1 050 005	
Autres	62 710	62 710	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	38 818	38 818	
Total	1 151 760	1 151 533	227
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	55 540
Fournisseurs - RRR à obtenir	676
Etat - produits à recevoir	6 583
Total	62 800

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 174 680 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	231 800	101 371	130 429	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	669 839	669 839		
Dettes fiscales et sociales	126 551	126 551		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	146 490	146 490		
Produits constatés d'avance				
Total	1 174 680	1 044 251	130 429	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	114 068			
(**) Dont envers les associés	137 439			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 137 439 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	48 528
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	100
Dettes provis. pr congés à payer	13 455
Charges sociales - charges à payer	8 879
Etat - autres charges à payer	584
Total	71 546

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Etalement 1er loyers majorés	38 818		
Total	38 818		

A TOUT BOIS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 6 400,00 €

Siège social : 103 avenue de Lattre de Tassigny

25210 LE RUSSEY

514 085 281 RCS BESANCON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 juin 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à **282 393,63 euros** de la manière suivante :

- Une somme de **282 393.63 €**
affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Total	282 393.63 €
--------------------	---------------------

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance

Signature :

